



# 2023-2024 TARIFS ET RÈGLEMENT FINANCIER

## Comptabilité-Elèves

Site de St Sébastien : 02 98 85 45 69 - Mme QUÉAU

### CONTRIBUTION SCOLAIRE

La contribution des familles est destinée à financer les investissements immobiliers et les équipements nécessaires à l'enseignement, ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'Etablissement défini comme Etablissement Catholique d'Enseignement.

COLLEGE	LYCEE/LYCEE PRO	BTS
703.00 €/AN	806.00 €/AN	1 175.00 €/AN
70.30 €/mois	80.60 €/mois	117.50 €/mois

### INTERNAT (ouvert du lundi au vendredi après les cours)

	COLLEGE 5 midis	LYC/LYC PRO 5 midis	LYC/LYC PRO 4 midis (hors mercredi)	BTS/CRSA 4 midis (hors vendredi)
Hébergement (+ petit déj)	1 702.40 €	1 702.40 €	1 702.40 €	1 280.00 € (3 nuitées)
Demi-pension	986.16 €	986.16 €	786.58 €	792.45 €
Repas du soir (entrée+plat+dessert)	780.71 €	780.71 €	780.71 €	587.00 €
TOTAL ANNUEL	3 469.27 €	3 469.27 €	3 269.69 €	2 659.45 €

➤ COUT GLOBAL POUR UN INTERNE = CONTRIBUTION + INTERNAT

Un acompte de 200 € et une caution de 150 € seront versés le jour de la rentrée des internes au Responsable de l'internat

### RESTAURATION COLLÈGE

(Formule demi-pensionnaire = entrée+plat+dessert+laitage)

Pas de restauration le **MERCREDI MIDI** à l'exception des pensionnaires (possibilité d'apporter son pique-nique pour l'AS). Une carte d'accès au SELF est distribuée à tous les élèves en début d'année.

DEMI-PENSION	
Prix de l'abonnement	Prix du repas
4 repas/semaine 786.58 €	Entrée + plat + dessert +laitage 5.87€

EXTERNE
Entrée + plat + dessert + laitage 6.23 €

✓ **DEMI-PENSIONNAIRES** : sont considérés demi-pensionnaires, les élèves déjeunant au SELF 4 jours fixes par semaine.

✓ **EXTERNES** : il est **obligatoire** d'approvisionner au préalable sa carte pour manger au SELF

✓ Possibilité de paiement en ligne sur le site **ECOLE DIRECTE** ou règlement par chèque à l'ordre de l'**OGEC ST SEBASTIEN-ST JOSEPH**, à déposer la boîte aux lettres de la Comptabilité.

## RESTAURATION LYCÉE GÉNÉRAL/LYCÉE PRO/BTS (Formule demi-pensionnaire et externe = entrée+plat+dessert+laitage)

DEMI-PENSION		EXTERNE	
Prix de l'abonnement		Prix formule	Prix formule
4 repas/sem (hors mercredi) 786.58 €	5 repas/sem 986.16 €	5.87 €	6.23 €

**DEMI-PENSIONNAIRES - EXTERNES** : Il est également possible de consommer d'autres produits en dehors de la formule (fruit, viennoiserie...) aux récréations.

**POUR LES EXTERNES** : Il est indispensable de créditer sa carte à l'avance (paiement en ligne sur ECOLE DIRECTE, carte CB ou par chèque (à déposer dans la boîte aux lettres de la Comptabilité).

**Tout abonnement au régime de demi-pension ou pension est un engagement pour l'année**

### RÉDUCTION SUR LA DEMI-PENSION

➤ **FORMULE 4 REPAS ou 5 REPAS/semaine :**

- ✓ 10% sur la demi-pension à partir du 2ème enfant
- ✓ 20% sur la demi-pension à partir du 3ème enfant
- ✓ 30% sur la demi-pension à partir du 4ème enfant

### BOURSES COLLÈGE ET LYCÉE – FONDS SOCIAUX

Le Service Comptabilité ajustera les factures des élèves boursiers en fonction du montant des bourses attribué par l'Académie.

Pour justifier d'éventuelles difficultés de règlement, nous vous remercions de bien vouloir nous expédier une copie de votre Avis d'imposition et de contacter la Comptabilité pour l'attribution d'un fonds social.

### MODALITÉS FINANCIÈRES

**LE MODE PRIVILÉGIÉ EST LE RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES**

La contribution des familles, la demi-pension, l'internat vous seront facturés au mois de Septembre (échancier d'octobre à juillet). Possibilité de factures complémentaires durant l'année et dernière facture de régularisation au mois de juillet.

**Pour tout période commencée, l'hébergement et la contribution des familles sont dus.**

Tout **changement de compte bancaire** doit être signalé à la Comptabilité **10 jours avant le prochain prélèvement**. Le formulaire de prélèvement peut être téléchargé sur le site [www.les-2-rives.fr](http://www.les-2-rives.fr) dans « INFOS PRATIQUES » - « TARIFS » - « Mandat SEPA pour prélèvement ».

***Les demandes de prélèvements de l'année précédente sont reconduites automatiquement SAUF avis contraire des familles.***

- **CONSULTATION DES FACTURES SUR ÉCOLE DIRECTE**
- **PAIEMENT EN LIGNE SUR ECOLE DIRECTE (carte CB) pour le paiement des factures pour les familles en règlement par chèque, pour approvisionner le PORTE-MONNAIE des élèves EXTERNES ou paiement d'un VOYAGE.**

Il vous est possible de consulter vos factures en vous connectant à l'adresse <http://www.ecoledirecte.com> en saisissant vos identifiants qui vous seront transmis en début d'année scolaire.

Vous serez **prévenus par mail** lorsqu'il vous sera possible de visualiser votre facture par ECOLE DIRECTE sous l'onglet « DOCUMENTS » et dans « SITUATION FINANCIÈRE », vous pourrez ainsi **vérifier à tout moment le solde de vos factures ainsi que le solde des comptes cafétéria ou self de vos enfants et payer en ligne sur le portail d'ECOLE DIRECTE.**